

Le 1 mars 2017

Communiqué de presse

Contact : Dr Nathalie Delphin
06 11 69 16 06
E mail : nathalie.delphin@sfcd.fr
Site Internet : www.sfcd.fr

#DENTger

En cette veille d'un mouvement d'une ampleur historique, le SFCD rappelle qu'il est de notre responsabilité, à nous chirurgiens-dentistes, professionnels de **soins médicaux** d'affirmer haut et fort que la médecine bucco-dentaire ne se pratique pas comme un commerce. Accepter des procédures calquées sur des procédures commerciales nous transformera en marchands de soins.

Le règlement arbitral est un moyen légal, « offert » par nos parlementaires au gouvernement, qui permet à ce dernier de court-circuiter le processus conventionnel : c'est une véritable confiscation des prérogatives accordées à la CNAM et aux syndicats de professionnels de santé par les textes fondateurs de la Sécurité Sociale !

Le SFCD s'interroge : que nous reste-t-il comme moyens d'actions ? La rue et le terrain politique !

Le SFCD fait appel à tous les chirurgiens-dentistes pour revendiquer la présence de **l'art médical** à chaque étage de la relation singulière et individuelle praticien-patient ; pour clamer notre déontologie et notre éthique, notre **attachement à des soins pris en charge pour tous les assurés sociaux**.

Si les étudiants ont ouvert la voie de la révolte, à nous praticiens en exercice ou retraités de prendre nos responsabilités en étant présents le 3 mars à Paris.

Le SFCD y sera, solidaire des syndicats négociateurs, avec toute la filière dentaire.

A PROPOS DU SFCD

Créé en 1935, le SFCD est le plus ancien syndicat de la profession dentaire et est aujourd'hui le seul syndicat national féminin de France. Composé de femmes chirurgiens-dentistes de tous modes d'exercice (libérale, salariée, universitaire, dentiste-conseil, collaboratrice), bénévoles, le SFCD centre sa réflexion sur l'éthique de la relation humaine patient/praticien, dans l'intérêt général et le long terme. Le SFCD est présidé par le Docteur Patricia Hueber Tardot.

